



## **PROJET PEDAGOGIQUE 2016**

**Accueil de loisirs sans hébergement du CloÛet  
Plage du CloÛet 29660 Carantec**

**Organisateur :**

Mairie de Carantec  
Place du général de Gaulle  
29660 Carantec

Sandrine MAONY  
07.77.90.18.93 / 02.98.67.08.37  
alsh.carantec@gmail.com

# SOMMAIRE

I. CONSTAT	Page 3
II. DESCRIPTIF, SITUATION ENVIRONNEMENTALE	Page 3
III. OBJECTIFS PEDAGOGIQUE	Pages 3 et 4
A. Apprendre la vie en collectivité et l'autonomie	
B. Contribuer à l'épanouissement en sensibilisant les enfants à divers modes d'expression	
C. Découvrir et apprendre à respecter l'environnement	
IV. LES MOYENS	Pages 5 et 6
A. Les moyens matériels	
B. Les moyens humains	
V. ORGANISATION	Pages 6 et 7
A. Les activités	
B. Le repas, vie collective, hygiène	
C. L'accueil de l'enfant	
D. La sécurité	
E. Les partenaires	
VI. JOURNEE TYPE	Pages 7 et 8
VII. LA COMMUNICATION	Page 8 et 9
A. Les relations entre animateurs et animateurs/stagiaires BAFA	
B. Les relations animateurs/enfants	
C. Les relations animateurs/familles	
<b>D. Les relations animateurs/intervenants directs ou indirects</b>	
VIII. L'EVALUATION	Page 9

## I. CONSTAT :

### **Une expérience sociale différente de celle de l'école.**

L'accueil de loisirs est une structure qui répond à des besoins importants pour les parents, besoin de garde, besoin de sécurité pour leurs enfants mais aussi et surtout à des besoins d'éducation, d'apprentissage de la vie quotidienne et de loisirs collectifs.

L'enfant est pour toute l'équipe au centre de nos préoccupations. Nous devons l'aider à se construire et l'amener à devenir auteur et acteur de ses loisirs. Ainsi, l'équipe d'encadrement mettra tout en œuvre pour que l'enfant passe des journées les plus agréables possibles.

## II. DESCRIPTIF ET SITUATION ENVIRONNEMENTALE :

Entièrement rénové en 2012, l'accueil de loisirs municipal, situé à la plage du Clouët dans la commune de Carantec, accueille jusqu'à 40 enfants, âgés de 3 à 11 ans, les mercredis ainsi que les vacances scolaires. Le local est situé en bordure d'une plage équipée d'une grenouillère. Le centre de loisirs proche du centre-ville peut bénéficier des services de la médiathèque, du service jeunesse, du cinéma, du complexe sportif ainsi que son stade de foot. De plus, les enfants bénéficient du parc municipal, vaste étendue boisée s'étendant sur le versant sud de la commune. Les enfants y découvrent différents types de végétation et de nombreux jeux en plein air y sont organisés.

## III. OBJECTIFS PEDAGOGIQUE :

### **A. Apprendre la vie en collectivité et l'autonomie**

#### *- Ranger et faire attention à ses affaires*

Pour cela, l'accueil de loisirs est équipé de porte-manteaux et de casiers à chaussures adaptés à l'enfant. Pour les plus petits, une pochette nominative est disponible afin qu'ils puissent y ranger leur drap et leur doudou. Ils encouragent les enfants, qui le peuvent, à s'habiller tout seul.

#### *- Adopter des règles d'hygiène*

Les animateurs sont vigilants à l'apprentissage du lavage de mains après le passage aux toilettes et avant les repas.

Les enfants participent également au nettoyage des tables après l'activité.

#### *- Manger seul et en groupe*

Les enfants, s'ils le désirent, ont possibilité de manger ou pas à la table d'un animateur. Souvent, ces moments d'échanges sont bénéfiques pour le bien être de l'enfant et/ou du groupe (conflits, projets, problème personnel...). Les plus grands aident au service (distribution d'eau, de pain...). Ils sont également impliqués auprès des petits à chaque repas (les aider à couper leur viande, manger, servir de l'eau...).

#### *- Respecter le déroulement d'un jeu collectif et d'une activité*

L'enfant se retrouve confronté à certaines règles telles que : attendre son tour, ne pas répondre à la place d'un autre, suivre les consignes de jeu établies par les animateurs, terminer un jeu ou une activité manuelle commencé, accepter la défaite, se respecter les uns les autres.

*- Respecter le matériel et les différents coins d'activité.*

Les animateurs veillent à ce que chaque jeu et matériel d'activités utilisés soient correctement rangés et remis à leur place. Il en sera de même pour les jeux extérieurs.

Ils veillent également à ce que chaque coin d'activité soit utilisé comme il a été désigné.

Exemple : les fauteuils du coin bibliothèque ne doivent pas servir de projectiles, ni à faire de cabane.

*- - Respecter les autres*

Au sein de l'accueil de loisirs, il est interdit de se taper, de s'insulter, de se pousser... Les animateurs sont vigilants et sensibilisent au maximum les enfants à ce sujet.

Ils font aussi en sorte que les enfants les repèrent en tant qu'adultes. Les enfants doivent prendre conscience que même si les animateurs participent au jeu et créent avec eux des relations plus détendues, ils doivent les respecter et respecter toutes les consignes qu'ils donnent.

## **B. Contribuer à l'épanouissement en sensibilisant les enfants à divers modes d'expression.**

*- Favoriser le contact avec l'eau*

Grâce à un accès direct à la plage, et lorsque que le temps le permet, les activités de baignade sont privilégiées. Le surveillant de baignade et les animateurs mettent en place des jeux aquatiques, ce qui permet d'appivoiser et d'appréhender différemment l'eau pour les plus jeunes et de vivre la baignade d'une autre manière pour les plus initiés.

*- Susciter l'imagination et la création*

Les activités proposées permettent aux enfants de réaliser des travaux manuels à partir de différents matériaux et de différentes techniques.

Egalement pour développer leur imagination, chaque premier mercredi du mois, les animateurs accompagnent les enfants à la Médiathèque. Ils peuvent y emprunter des livres pour l'accueil de loisirs et y écouter des histoires sélectionnées et racontées par Karine et Maëva. Pour les plus grands, l'initiation à l'informatique sous forme de jeux leur est proposée.

*- Permettre l'accès à l'éveil musical*

Des jeux musicaux sont mis en place : rangement des salles de jeux et d'activités en musique, création de divers instruments...

Après le repas, un temps calme est mis en place. En effet une histoire ou une musique douce leur est proposée.

*- Développer la motricité des enfants*

Les enfants ont à leur disposition du matériel sportif (ballons, buts de foot, matériel de parcours...) pour jouer dans le jardin.

## **C. Découvrir et apprendre à respecter l'environnement**

*- Apprendre à utiliser la nature en la respectant*

L'équipe d'animation sensibilise les enfants à la récupération d'objets et de matières issues de la nature. Toutes ces récoltes sont destinées à de nombreuses activités manuelles mises en place dans l'accueil de loisirs.

*- Initier à la faune, à la flore et au littoral*

Notre situation géographique nous permet de favoriser les balades et jeux/découverte (mémo de la nature...) sur la plage ainsi que dans le parc, de faire découvrir aux enfants le milieu marin (pêche à pied, création d'aquarium, les oiseaux marins...).

*- Respecter l'environnement*

Les animateurs veillent au bon respect des règles de propreté de l'environnement. Lors de pique-nique ou goûter en extérieur, chacun est responsable de ses déchets et les jette dans les sacs poubelles mis à disposition par les animateurs.

Par ailleurs, les animateurs sensibilisent les enfants au respect de la nature (ne pas arracher les plantes ...)

*-Sensibiliser au tri sélectif*

Les animateurs incitent les enfants à trier les déchets grâce aux sacs jaunes mis à disposition.

De plus, de nombreuses activités sont proposées à partir du matériel de récupération (boîtes d'œufs, rouleaux en cartons...).

#### **IV. LES MOYENS :**

##### **A. Les moyens matériels**

L'accueil de loisirs entièrement rénové en 2012 et permettant l'accès aux handicapés présente :

##### **Deux salles d'activités :**

-La première destinée à la tranche d'âge 3-7 ans ainsi qu'à la restauration.

-La deuxième, légèrement plus petite est destinée à la tranche d'âge 8-11 ans. Elle est équipée d'un atelier peinture à tout moment disponible.

Ces deux salles servent également aux occupations libres (dessins, jeux de société, jeux d'imitation.....).

##### **Une cuisine :**

-Uniquement destinée au personnel, cette pièce accueille tout le matériel nécessaire à la restauration.

##### **Un local entretien :**

-Cette pièce comporte les produits d'entretiens, une machine à laver, un sèche-linge...Elle est aussi strictement réservée au personnel, interdite aux enfants, elle est fermée à clé.

##### **Les toilettes enfants :**

-Ils sont composés de 4 toilettes enfants dont 2 plus petits, d'un urinoir, d'un lavabo et de distributeurs de savon et d'essuie-mains.

##### **Un sanitaire adultes et aux personnes handicapé :**

Il est composé d'une toilette adulte avec barre de soutien, d'une douche avec siège et d'une barre de soutien et d'une armoire à pharmacie.

##### **Une salle de sieste :**

Cette salle peut accueillir jusqu'à 11 enfants. Pour la sieste les enfants ont un matelas plastifié qui est désinfecté ainsi qu'un drap housse et une couverture.

**Un grand couloir :**

Un large couloir desservant toutes les pièces avec porte-manteaux, étagères à chaussures, pochette nominatives...

**Un hall d'accueil :**

Cette pièce est un lieu de passage pour les enfants et les parents. Elle sert aussi d'accueil où un bureau y est disposé afin de pouvoir recevoir les familles.

**Un jardin :**

Il est équipé d'un grand bac à sable, d'une balançoire et d'une structure sur ressorts. Il y est également possible d'y organiser des jeux de plein air.

Un potager est installé pour les diverses plantations de l'année.

**Une terrasse :**

Une terrasse ainsi que des coursives bordent le centre permettant une accessibilité plus confortable pour tous.

L'été la terrasse est un espace très apprécié, en effet, dès que le temps le permet, activités, détente et goûter sont privilégiés sur ces lieux.

## **B. Les moyens humains**

Les mercredis, les enfants sont encadrés par trois animatrices permanentes titulaires du BAFA/BAFD de 12h00 à 19h.

Durant les vacances, les enfants sont encadrés par plusieurs animateurs titulaires du BAFA et BAFD et stagiaires de 7h30 à 19h.

Durant les vacances d'été, un surveillant de baignade est également disponible tous les jours afin de pouvoir baigner les enfants.

## **V. ORGANISATION :**

Les enfants peuvent fréquenter l'accueil de loisirs :

- Les mercredis après-midi :

➤ A la demie journée avec ou sans repas et transfert de bus.

- Les vacances scolaires

➤ A la journée avec ou sans le déjeuner.

➤ A la demi-journée (matin ou après-midi) avec ou sans le déjeuner.

### **A. Les activités**

#### **Des mercredis après-midi (hors vacances scolaires)**

En raison de la mise en place des TAP (temps d'activité périscolaire). L'équipe a pu constater auprès des enfants qu'ils étaient moins investis dans les activités imposées. Ils préfèrent organiser leurs jeux (jeux d'imitation et de construction) et leurs activités (peinture, perles, pâte à modeler...). Les animateurs deviennent accompagnateurs des activités choisies par les enfants.

## **Les vacances**

En ce qui concerne les mois de juillet et d'août, le programme d'animation est établi par toute l'équipe d'animation concernée par ces périodes lors de réunions. Pour les petites vacances, l'équipe présente à l'année se charge d'établir le programme d'animation.

Les activités sont adaptées aux trois tranches d'âges qui sont : PS/MS (les crevettes), GS/CP (les homards) et CE/CM (les langoustes).

En partenariat avec le service jeunesse, une journée tickets jeunes est proposée, chaque vendredi, ainsi que des sorties ponctuelles en semaine, pour les enfants à partir du CE2.

Au sujet de la participation des enfants aux diverses activités, l'équipe d'animation est d'accord pour que l'engagement d'un enfant sur une activité se fasse sur la base du volontariat. Etant donné que ces moments sont établis sur leur temps de « loisirs » l'enfant doit pouvoir gérer ce temps comme il le désire. Néanmoins le but étant de donner envie d'avoir envie...

### **B. Les temps libres**

Les animateurs doivent être réactifs et imaginatifs, lors des temps libre entre les activités, pour qu'aucun enfant ne s'ennuie et qu'ils trouvent une activité libre qui lui plaise.

### **C. Le repas, vie collective, hygiène**

Les repas ne sont pas préparés au sein de l'accueil de loisirs. Ils sont livrés par la cuisine centrale de Morlaix. Ils sont réchauffés par les animateurs dans le four. Tout repas commandé est facturé aux familles. Les enfants s'ils le désirent ont possibilités de manger ou pas à la table d'un animateur. Souvent, ces moments d'échanges sont bénéfiques pour le bien être de l'enfant et/ou du groupe (conflits, projets, problème personnel...)

Au niveau de la gestion des doudous, l'équipe favorise le détachement du "doudou" lors des activités, des repas ainsi que les sorties.

### **D. L'accueil (enfant/parents/animateurs)**

L'accueil des enfants et plus particulièrement des nouveaux inscrits doit faire preuve d'une plus grande attention. L'animateur va mettre en confiance l'enfant et va tenter de l'orienter vers des jeux ou activités qui semblent retenir l'attention de ce dernier. C'est un moment où il est important pour l'animateur d'observer et d'être attentif à l'enfant.

### **E. La sécurité**

Tous les animateurs possèdent l'attestation de formation « prévention et secours civique de niveau 1 », un registre infirmerie mit à jour à chaque « bobo » est présent avec la trousse à pharmacie. Les animateurs se chargent de prévenir l'adulte qui vient récupérer l'enfant d'un éventuel incident qui a pu avoir lieu dans la journée.

L'extincteur est revu régulièrement par le service concerné.

Les numéros d'urgences et ceux des familles sont à disposition des animateurs pour une meilleure prise en charge en cas de problème.

## F. Les partenaires

Nous travaillons en collaboration avec différents partenaires, aussi bien sur le plan du financement, des réglementations, de l'organisation, du fonctionnement, de l'accompagnement, des activités...

Ces différents partenaires sont : DDJS, CAF, PMI, mairie, médiathèque, l'office du tourisme, cinéma, accueils de loisirs voisins, local jeune, boulangerie, pharmacie, services techniques...

### VI. UNE JOURNEE TYPE :

7H30/9H30 :	Accueil informel Activités calmes/jeux libres.
9H30 :	Le coin des causeries Rassemblement des enfants, présentation des thématiques pour le mois et des activités Sujets divers (rappel de différentes règles, présentation des nouveaux)
9H45 :	Début de l'activité Activité + Rangement ensemble
11H30 :	Préparation du temps de repas – Mise en chauffe des plats et prise des températures Les enfants qui le désirent aident les animateurs pour mettre le couvert. Passage aux toilettes, lavage des mains.
12H00/13H00 :	Repas
13H00 :	Fin de repas. Rangement par table, les enfants sont amenés à ramener leur couvert dans les paniers prévus à cet effet. Nettoyage des tables et du sol.
13H30	Pour les plus petits, début de la sieste, réveil échelonné.
13H30/14H00 :	Accueil de l'après-midi + Temps calme
14H00/16H00 :	Activités de l'après-midi Dès que le temps le permet, les jeux et sorties en extérieurs sont privilégiés.
16H00/16H15 :	Préparation du goûter avec les plus grands qui le souhaitent.
16H15 :	Passage aux toilettes, lavage des mains Goûter
16H40 :	Rangement (chaque enfant débarrasse son verre)



16H45/19h:

Temps libre

L'accueil du soir est axé sur l'échange avec les parents, notamment sur le déroulement de la journée de leurs enfants.

## VII. LA COMMUNICATION :

### **A. Les relations entre animateurs et animateurs/stagiaires BAFA**

La coordination des tâches et la cohésion entre les animateurs est nécessaire afin de développer une réelle qualité d'accueil sur la structure.

En période scolaire, l'équipe échange lors de temps informels pour assurer la mise en œuvre et le suivi des différentes actions. Si besoin est, des réunions peuvent être mise en place.

En période de vacances, l'organisation d'activités et de rencontre inter-centre (olympiades, grands jeux, sorties communes...) possédant un caractère plus exceptionnel font l'objet de réunions de préparation et de coordination spécifiques.

Les animateurs sont présents pour conseiller, aider, corriger et encourager la pratique des stagiaires présents dans l'accueil de loisirs. Un bilan à mi-stage est effectué avec l'animateur stagiaire.

### **B. Les relations animateurs/enfants**

Les animateurs sont garants de la sécurité physique, psychologique et morale des jeunes. Ils doivent à ce titre adopter une conduite exemplaire sachant que l'adulte est toujours une référence pour l'enfant.

Les animateurs ont à leur disposition :

- les outils de réglementation et de législation concernant l'accueil des mineurs ainsi que des documents spécifiques à l'animation.
- le « petit guide du bien vivre ensemble » pour échanger avec l'enfant sur le comportement à avoir en collectivité.

### **C. Les relations animateurs/familles**

Les animateurs se tiennent à la disposition des parents pour échanger sur leurs attentes et aspirations, le fonctionnement de la structure, les activités proposées et le comportement général de leur(s) enfant(s).

Un cahier nommé "j'ai quelque chose à proposer" est à disposition des enfants, des parents et des animateurs. Il a pour but de noter toutes les idées de sorties ou activités pour pouvoir en parler au moment du "coin des causeries".

Ils peuvent les renseigner sur :

- L'existence d'un règlement du centre aéré.
- Les procédures possibles et les impératifs d'inscription (dossier unique, numéros à appeler et adresse mail, site internet de la mairie pour se procurer les papiers et les imprimer, le délai de 3 jours pour s'inscrire aux repas et pour prévenir les absences,...)
- La facturation (savoir que la facture leur arrivera par la poste et sera à régler au trésor public)
- Informer sur les changements à venir qui auront pour but d'informatiser toutes les données et de facturer mensuellement plutôt que trimestriellement.

### **D. Les relations animateurs/intervenants directs ou indirects**

Un cahier de liaison est à disposition des animateurs pour tous les problèmes de maintenance.  
Le classeur sanitaire de cuisine informant sur les aliments et le respect de la chaîne du froid doit être renseigné minutieusement tous les jours.  
Lors d'atelier cuisine, le cahier cuisine doit être renseigné dans l'éventualité d'un problème survenant ultérieurement.

## VIII. L'EVALUATION :

L'évaluation régulière nous permet d'expliquer, d'exprimer ce qui n'a pas été mis en place, ce qui a ou n'a pas fonctionné et de comprendre pourquoi.

- Les enfants ont-ils pu vivre à leur rythme ?

Indicateurs :

- Les enfants ont pu réaliser des activités à des rythmes différents ;
- Les enfants ont fait des choix ;
- Les enfants ont fait des propositions ;
- Les enfants ont pu ne rien faire ;
- L'aménagement des espaces leur a permis de réaliser leurs envies.

- Les enfants se respectent-ils entre eux et par rapport à l'adulte ?

Indicateurs :

- Violence physique ;
- Violence morale ;
- Respect de l'activité de l'autre, du bien d'autrui.

- Les enfants sont-ils capables de se repérer ?

Indicateurs :

- Capacité à se déplacer de façon autonome ;
- Capacité à trouver et prévenir l'adulte ;
- Utilisation et rangement autonome du matériel

Bilan annuel de projet pédagogique :

Modifications, améliorations...